

Luc FONTAINE

Chancy le, 27 octobre 2018

Monsieur André SCHNEIDER
Directeur Général
DIRECTION DE GENEVE AEROPORT
Case Postale 100
1215 GENEVE 15

Monsieur le Directeur,
Madame, Monsieur

Je vous remercie pour votre réponse à mon courrier du 04 octobre 2018 en me faisant part que vous étiez en mesure de me confirmer qu'il y aurait aucun largage de kérosène après une vérification sur laquelle j'en doute.

Après avoir vu des simulations et des réalités sur des vidéos dont une par la compagnie Emirates ainsi que des images également laquelle m'a été transmise par membre du comité de l'ARAG ou je leurs fait part de nos échanges de courrier, correspondent exactement ce qu'il s'est passé en date du 04 octobre 2018 comme indiqué avec le vol EK089 de EMIRATES. En plus des images de simulations de largage, il y avait en plus des traces de fumée sur les extrémités des ailes, une descente de produits liquides sur toutes les parties des deux ailes comme un rideau très visible qui ne peut être que du kérosène, selon les images.

Ce que je peux constater que le commandant de bord de ce dite vol EK 089 à ce jour indiqué aurait réellement effectué ce largage sauvagement sans autorisation sous sa responsabilité, qui aurait échappé à toutes vos mesures de vérifications, tout cachant les informations de ses actes.

Ce sujet sera abordé lors de la prochaine réunion de la CCLNTA en date du 05 Novembre 2018 soulevé par un membre du comité de l'ARAG.

Un autre courrier sera adressé selon copie ci-jointe auprès de Monsieur Katrin Forer de l'Office Fédéral de l'Aviation Civile OFAC sous les références OFAC foa /073.1-2018/00331.

Selon les résultats des dites vérifications qu'il ne s'agirait pas de largage de kérosène sur lequel vous estimez, qu'elle en serait selon votre avis.

Avec mes encore mes plus grands regrets de vous faire part de cette doléance fâcheuse et conséquente, veuillez agréer, Monsieur le directeur, Madame, Monsieur mes salutations très distinguées.

Luc Fontaine

Même Courrier adressé à Mme Corine MOINAT Présidente du Conseil d'administration
Copie pour information : Au comité de l'ARAG Chemin de la Greube 12 **1214 VERNIER**
Emirates The International Airline of the U.A.E rue du Mont-Blanc 12, **1201 Genève**

07 Chemin des Raclerets **CH-1284 CHANCY-Genève**
Téléphone : 0041.22.756.11.50 • Télécopie : 0041.22.756.14.70 Portable 0041.79.629.16.58
E-mail luc.fontaine@bluwin.ch

Luc FONTAINE

Chancy le, 04 octobre 2018

Monsieur André SCHNEIDER
Directeur Général
DIRECTION DE GENEVE AEROPORT
Case Postale 100
1215 GENEVE 15

Monsieur le Directeur,
Madame, Monsieur

C'est avec la, plus grande frustration de vous adresser une missive en me permettant de vous informer scrupuleusement de constater au-dessus d'une localité d'un village dans la campagne Genevoise lors d'un Boeing lors de son survol d'effectuer un **largage de Kérosène produit dangereux** avant son atterrissage sur le tarmac de Genève Aéroport.

J'en ai constaté sur la faite depuis mon balcon lors de mon repas de midi à l'arrivée en survol au-dessus de mon domicile avant son atterrissage, un appareil de type Boeing 777-300 du vol EK 089 en ce jour du jeudi 04 octobre 2018 vers environ 13h35-38 de la compagnie EMIRATES (nom indiqué sous la soute de ce dite appareil) lors de son arrivée à Genève en provenance du Dubaï, lequel à larguer depuis ces **deux ailes une quantité de kérosène** impressionnante **de ce produit réputé dangereux**, laquelle était **visible** en fragrant délit.

Il m'est incompréhensible que votre direction et de même de votre conseil d'administration, laisserai tolérer ces faits indéliçats sur les habitants de cette région environnante qui mettrait en danger sur l'impact de leurs santés ainsi que de l'environnement de notre région.

Je resterai dans l'espoir en vu des faits graves, que vous prendrez des mesures mais voir drastique auprès de cette compagnie qui pourrais en prendre sa responsabilité sur cet acte que je vous ai évoqué dans mes précédents paragraphes de ce courrier.

Il en va de soit s'il était possible sur qu'elle raison et de quelle manière le commandant de bord de cette appareil Boeing 777-300 de ce vol EK 089 serait permis d'effectuer ce dite **largage de Kérosène** d'un produit **dangereux** sur une zone d'habitation don il en a connaissance, qu'il serait un devoir d'y en prendre toute sa responsabilité.

Avec mes plus grands regrets de vous faire pars de cette doléance fâcheuse et conséquente, veuillez agréer, Monsieur le directeur, Madame, Monsieur mes salutations très distinguées.

Luc Fontaine



Même Courrier adressé à Mme Corine MOINAT Présidente du Conseil d'administration
Copie pour information : Au comité de l'ARAG Chemin de la Greube 12 **1214 VERNIER**
Emirates The International Airline of the U.A.E rue du Mont-Blanc 12, **1201 Genève**

07 Chemin des Raclerets **CH-1284 CHANCY-Genève**

Téléphone : 0041.22.756.11.50 • Télécopie : 0041.22.756.14.70 Portable 0041.79.629.16.58

E-mail luc.fontaine@bluewin.ch

Luc FONTAINE

Chancy le, 27 Octobre 2018

Madame Corine MOINAT
Présidente du Conseil d'Administration
C/O DIRECTION DE GENEVE AEROPORT
Case Postale 100
1215 GENEVE 15

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les membres du conseil d'administration

Je vous remercie pour votre réponse à mon courrier du 04 octobre dernier m'indiquant qu'il a mené une enquête aux problèmes dont j'en ai porté connaissance en m'apportant une réponse qu'il était en mesure de me confirmer qu'il y aurait aucun largage de kérosène après une vérification sur lequel j'en doute fortement.

Après avoir vu des simulations et des réalités sur des vidéos dont une par la compagnie Emirates ainsi que des images également laquelle m'a été transmise par membre du comité de l'ARAG ou je leurs fait part de nos échanges de courrier, correspondent exactement ce qu'il s'est passé en date du 04 octobre 2018 comme indiqué avec le vol EK089 de EMIRATES. En plus des images de simulations de largage, il y avait en plus des traces de fumée sur les extrémités des ailes, avec une descente de produits liquides sur toutes les parties des deux ailes comme un rideau très visible qui ne peut être que du kérosène, selon les images.

Ce que je peux constater que le commandant de bord de ce dite vol EK 089 à ce jour indiqué aurait réellement effectué ce largage sauvagement sans autorisation sous sa responsabilité, qui aurait échappé à toutes mesures de vérifications nos transmises à la direction de l'Aéroport et à votre conseil d'administration, tout cachant les informations des actes effectué par le dite commandant qui en aurait pris sa responsabilité.

Ce sujet sera abordé lors de la prochaine réunion de la CCLNTA en date du 05 Novembre 2018 soulevé par un membre du comité de l'ARAG.

Un autre courrier sera adressé selon copie ci-jointe auprès de Monsieur Katrin Forer de l'Office Fédéral de l'Aviation Civile OFAC sous les références OFAC foa / 073.1-2018/00331.

Selon les résultats des dites vérifications que vous n'auriez je l'espère connaissance, qu'il ne s'agirait pas de largage de kérosène sur lequel vous estimez, qu'elle en serait selon votre avis.

Avec mes encore mes plus grands regrets de vous faire pars de cette doléance fâcheuse et conséquente, veuillez agréer, Monsieur le directeur, Madame, Monsieur mes salutations très distinguées.

Luc Fontaine

Même Courrier adressé à Mr André SCHNEIDER Directeur Général

Copie pour information : Au comité de l'ARAG Chemin de la Greube 12 **1214 VERNIER**

Emirates The International Airline of the U.A.E rue du Mont-Blanc 12, **1201 Genève**

07 Chemin des Raclerets **CH-1284 CHANCY-Genève**

Téléphone : 0041.22.756.11.50 • Télécopie : 0041.22.756.14.70 Portable 0041.79.629.16.58

E-mail luc.fontaine@bluewin.ch

Luc FONTAINE

Chancy le, 04 octobre 2018

Madame Corine MOINAT

Présidente du Conseil d'Administration
C/O DIRECTION DE GENEVE AEROPORT
Case Postale 100

1215 GENEVE 15

Madame la Présidente,

Mesdames, Messieurs les membres du conseil d'administration

C'est avec la, plus grande frustration de vous adresser une missive en me permettant de vous informer scrupuleusement de constater au-dessus d'une localité d'un village dans la campagne Genevoise lors d'un Boeing lors de son survol d'effectuer un **largage de Kérosène produit dangereux** avant son atterrissage sur le tarmac de Genève Aéroport.

J'en ai constaté sur la faite depuis mon balcon lors de mon repas de midi à l'arrivée en survol au-dessus de mon domicile avant son atterrissage, un appareil de type Boeing 777-300 du vol EK 089 en ce jour du jeudi 04 octobre 2018 vers environ 13h35-38 de la compagnie EMIRATES (nom indiqué sous la soute de ce dite appareil) lors de son arrivée à Genève en provenance du Dubaï, lequel à larguer depuis ces **deux ailes une quantité de kérosène** impressionnante **de ce produit réputé dangereux**, laquelle était **visible** en fragrant délit.

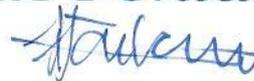
Il m'est incompréhensible que la direction de l'aéroport et que votre de votre conseil d'administration ayant la surveillance, laisserai tolérer ces faits indécents sur les habitants de cette région environnante qui mettrait en danger sur l'impact de leurs santés ainsi que de l'environnement de notre région.

Je resterai dans l'espoir en vu des faits graves, que vous prendrez des mesures mais voir drastique auprès de cette compagnie qui pourrais en prendre sa responsabilité sur cet acte que je vous ai évoqué dans mes précédents paragraphes de ce courrier.

Il en va de soit s'il était possible sur qu'elle raison et de quelle manière le commandant de bord de cette appareil Boeing 777-300 de ce vol EK 089 serait permis d'effectuer ce dite **largage de Kérosène** d'un produit **dangereux** sur une zone d'habitation don il en a connaissance, qu'il serait un devoir d'y en prendre toute sa responsabilité.

Avec mes plus grands regrets de vous faire pars de cette doléance fâcheuse et conséquente, veuillez agréer, Monsieur le directeur, Madame, Monsieur mes salutations très distinguées.

Luc Fontaine



Même Courrier adressé à Mr André SCHNEIDER Directeur Général

Copie pour information : Au comité de l'ARAG Chemin de la Greube 12 **1214 VERNIER**

Emirates The International Airline of the U.A.E rue du Mont-Blanc 12, **1201 Genève**

07 Chemin des Raclerets **CH-1284 CHANCY-Genève**

Téléphone : 0041.22.756.11.50 • Télécopie : 0041.22.756.14.70 Portable 0041.79.629.16.58

E-mail luc.fontaine@bluewin.ch